

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 362

présenté par

M. Jacobelli et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

Supprimer la dernière phrase de l'alinéa 66.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les coopérations européennes doivent être fondées sur des intérêts communs et non sur l'idéologie. Le programme MGCS est bloqué au point de susciter des inquiétudes tant du côté français que du côté allemand. Dans notre intérêt, il convient donc d'y mettre un terme.